



## Si les gilets jaunes m'étaient comptés...

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Si les gilets jaunes m'étaient comptés... Population et avenir, Association Population et Avenir 2019, pp.3. 10.3917/popav.742.0003 . halshs-02130559

**HAL Id: halshs-02130559**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02130559>**

Submitted on 15 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Si les gilets jaunes m'étaient contés...

Il y a plus de soixante ans, Sacha Guitry<sup>1</sup> réalisait un film qui rencontra un immense succès, *Si Versailles m'était conté...* Nul doute qu'aujourd'hui, la fronde des « gilets jaunes » aurait fait le bonheur de son style incisif. Sacha Guitry n'est plus là, mais rien n'empêche de s'en inspirer pour appréhender les conditions d'émergence de ce mouvement avec causticité et s'interroger sur le futur.

Une famille de 67 millions de personnes habitait un magnifique pays appelé la France. L'organisation de la famille, dans des temps anciens antérieurs à la modernité, était assez patriarcale. Et ce caractère s'était renforcé au fil des ans. Il y a quelques décennies, le chef de famille, appelé « Étatcentral », avait souhaité concentrer nombre de décisions, mais uniquement dans certains domaines régaliens comme la politique étrangère. On avait appelé cela le domaine réservé. Donc, à cette époque, les autres membres de la famille pouvaient s'exprimer et agir dans les autres domaines. Il y avait même eu une période où Étatcentral avait décidé d'octroyer quelque liberté d'action, que l'on nomma décentralisation.

## Une organisation familiale de plus en plus patriarcale

Mais ensuite, à compter de la fin du siècle précédent, la plupart des nouvelles réglementations avaient consisté à réduire<sup>2</sup> la liberté d'action et de décision des autres membres de la famille. En particulier, le pouvoir d'Étatcentral s'était accru lorsqu'on avait décidé de limiter la durée de sa légitimité car, dans le même temps, on avait considérablement réduit celle de ceux (les députés) qui se considéraient comme les représentants des autres membres de la famille. Au fil des décisions relevant de ce qu'il faut appeler une recentralisation, Étatcentral était sûr de lui et dominateur, certain d'avoir raison sur tout. Il n'écoutait plus guère certains membres de la famille généralement pleins de bon sens qu'étaient les « zélus » des communes ou d'anciens « zélus », comme celui qui était ministre de la sécurité au sein de la famille et celui qu'il avait nommé ministre de la bonne entente des membres de la famille quel que soit le lieu où ils habitent.

« Ruralité » était l'un des membres de cette famille. À la façon dont on la présentait, il semblait qu'elle ne faisait que maigrir, vieillir et qu'elle devenait sans intérêt et donc sans guère d'avenir. Le chef de famille ne craignait donc plus de la négliger. Il lui donnait beaucoup moins de subsides, ce qu'on

par Gérard-François Dumont



appelait les « dotations d'Étatcentral aux collectivités territoriales », et les reportait vers ceux qu'il considérait comme les meilleurs, à savoir les métropoles. En concentrant les services publics, il supprimait des services de proximité. En refusant de mettre en œuvre une véritable égalité numérique, il marquait son désintérêt pour ce membre historique et nourricier de la famille. Comme les autres membres de la famille, Ruralité payait toujours plus d'impôts et de taxes, subissait toujours plus de réglementations, mais avait de moins en moins de services publics, en matière de justice, de transports, de communication, de santé... Qu'importe. Ruralité était ringarde, incapable de comprendre les évolutions et vouée à disparaître sans laisser d'héritage.

## Une infertilité supposée !

Étatcentral ne lisait que ce qui se confortait à ses certitudes. Par exemple, il ne remarqua pas qu'un membre de la famille, inquiet de l'état d'esprit peu fraternel qu'il voyait se diffuser en son sein, écrivit : « La réaction des Français au retour d'un fort jacobinisme risque plutôt de déclencher une passivité démocratique et citoyenne face à des élus locaux dont les marges de gouvernance se trouvent considérablement affaiblies par la recentralisation. Ce risque de passivité démocratique est-il susceptible d'engendrer à certaines périodes des formes éruptives pouvant avoir de fortes conséquences géopolitiques internes ? L'avenir le dira ».<sup>3</sup>

Quant à Ruralité, elle continua quand même à survivre et était moins maigre que ce que disaient les bascules dérégulées du service statistique d'Étatcentral<sup>4</sup>. Arriva un jour où Étatcentral voulut davantage prendre ses aises avec Ruralité. Il abusa d'elle, en lui imposant des règles contradictoires. D'un côté, une obligation d'utiliser davantage sa voiture pour bénéficier de services publics toujours plus lointains, et d'être encore plus longtemps dans sa voiture à cause de nouvelles limitations de vitesse, y compris sur des routes droites sans problème particulier. De l'autre, une contrainte consistant à moins utiliser sa voiture compte tenu du coût accru des taxes et du carburant diesel qu'Étatcentral avait pourtant précédemment conseillé de choisir, avant de le vouer aux gémonies. Étatcentral ne s'interrogea pas sur les éventuelles conséquences de son acte, puisqu'il était convaincu que Ruralité était infertile.

Pourtant, quelques mois après, Ruralité mit au monde un enfant<sup>5</sup>, fruit de ce rapport non consenti avec Étatcentral. Elle appela cet enfant « giletsjaunes ». Étatcentral escomptait bien qu'il soit mort-né. Mais il n'en fut rien. Comme tout nouveau-né, personne ne peut savoir comment il évoluera. Sera-t-il un saint ou un mécréant ? Sera-t-il une source supplémentaire de discorde dans la famille ou, au contraire, contribuera-t-il à faire émerger une meilleure concorde familiale<sup>6</sup> ? ☺

« Une source supplémentaire de discorde ou de meilleure concorde ? »

1. Cet auteur (1885-1957) a développé de son vivant un style incisif et percutant dans ses pièces de théâtre, dans ses livres, comme dans ses films. Il est sans doute aujourd'hui assez oublié. Toutefois, la cinémathèque de Toulouse lui a consacré un cycle en février-mars 2019.

2. Dumont, Gérard-François, « Géopolitique des territoires français : décentralisation versus recentralisation », Diploweb.com, la revue géopolitique, 15 septembre 2018 ; « *Devoluzione addio ! Lo Stato Francese riaccentra* », *Limes, rivista italiana di geopolitica*, Rome, 2018, n° 3.

3. Dumont, Gérard-François, *op.cit.* (texte rédigé en janvier 2018).

4. Léger, Jean-François, « Espaces ruraux et espaces urbains : deux mondes différents », *Population & Avenir*, n° 741, janvier-février 2019.

5. Parmi les confirmations du fait que la mère de l'enfant est bien la ruralité, citons *Le Monde* du 27 janvier 2018 : « une protestation rurale qui s'est étendue aux villes petites et moyennes ».

6. Cf. également ma conférence au séminaire « Conflits et territoires » AgroParistech - CNRS - Inra à l'adresse : <http://www2.agroparistech.fr/podcast/Les-gilets-jaunes-Une-profonde-fracture-territoriale.html>